

**COMMUNE
DE
FÉROLLES
45150**

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 JUILLET 2021**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 02 juillet 2021, s'est réuni le vendredi 09 juillet 2021 à 20h00, Salle des fêtes, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., M. BRILLANT P., Mme COUANNAULT S., M. LEBOEUF A., M. LELIEVRE P.E., M. MANTEAU N., Mme POPLAIN S., M. SIRE C., M. SORET R., Mme THEBAULT S., Mme VACQUEREL A.

Absentes excusées : Mme JANVRIN A.M. qui a donné pouvoir à Mme COUANNAULT S., Mme MOIZARD D. qui a donné pouvoir à Mme POPLAIN S., Mme REVERDY C. qui a donné pouvoir à M. DUPUIS D.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme THEBAULT Sidonie est nommée Secrétaire de séance.

L'ordre du jour modificatif est accepté à l'unanimité

Le compte rendu du 04 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION ENEDIS POUR LA POSE D'UN POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de travaux de mise à jour du réseau électrique situé rue de Faussature, la société ENEDIS souhaite installer une nouvelle armoire de coupure sur un terrain communal au lieudit « Les Pelleteries » sur une surface de 15 m². Une indemnité forfaitaire unique de 225 € sera attribuée à la collectivité.

Après en avoir délibéré, par 14 voix « pour » et 1 abstention, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation de la parcelle ZM 105 sur une superficie de 15 m² pour l'installation d'une armoire de coupure électrique, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

CONVENTION DE MISE EN PLACE PAYFIP

Monsieur le Maire propose de mettre en place une convention d'adhésion au service PAYFIP de la direction générale des finances publiques pour permettre aux usagers de régler leurs factures par virement bancaire. Cette mesure concerne le règlement du service eau potable et assainissement, du service de restauration scolaire et de l'appel à cotisation des adhérents à l'association foncière de remembrement (AFR).

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'adhésion au service PAYFIP de la direction générale des finances publiques (DGFIP)

Les usagers seront informés sur leurs factures de la possibilité de paiement par virement.

CONVENTION POUR ACQUISITION DE LOGICIELS ET PRESTATION DE SERVICES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat passé en 2018 avec le prestataire informatique SEGILOG arrive à échéance. Cette prestation comprend la mise à disposition de différents logiciels (Etat-civil, Comptabilité, Cimetière, Cadastre...), leurs mises à jour, l'accès à une plateforme d'aide en ligne, et la formation du personnel.

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler le contrat pour une durée de trois ans pour un montant annuel de 3 380.00 € HT de droit d'utilisation des logiciels et maintenance.

AFFAIRES DIVERSES

- Mme POPLAIN présente le projet de la commission « Animation, jeunesse, social » pour la mise en place d'un service d'accueil de loisirs le mercredi.
Pour donner suite au retour d'information de 43 familles, les membres de la commission ont étudié la possibilité d'ouvrir un nouveau service au profit des familles pour permettre un système d'accueil le mercredi pour les enfants scolarisés de la petite section au CM2. Après avoir exposé les critères techniques et financiers, les membres du conseil municipal acceptent l'ouverture de ce nouveau service aux familles à partir du mois de septembre 2021.
Un premier bilan sera exposé au mois de décembre 2021 pour acter la pérennité de ce service.
Mme POPLAIN fait part également des inscriptions du centre de loisirs pour les vacances d'été pour les 3 – 11 ans, ainsi que pour l'ALSH Ado.
- Monsieur le Maire propose de valider le devis concernant l'analyse du sol pour la construction de l'agrandissement du bâtiment de la mairie. La société ICSEO est retenue pour un montant de 1510,00€ HT.
- M. SIRE rapporte les informations suivantes :
 - Mise en place des panneaux du système « Rézo pouces » sur les lieux définis qui serviront d'arrêt au service d'autostop.
 - Travaux d'entretien des réseaux d'assainissement effectués par la société SARC. Deux regards béton recevant des effluents en refoulement ont été identifiés comme partiellement endommagés et nécessiteront d'être réhabilités.
 - Un devis concernant la réparation du toit des ateliers municipaux ainsi que la pose d'un nouveau système de désenfumage au gymnase sont en cours.
 - Le service technique a remis en état les locaux du stade en préparation des festivités du 14 juillet.
- Remerciements pour le versement de la subvention communale 2021 par l'Association de danse de Férolles.
- La demande d'une administrée sollicitant une participation financière de la commune pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie est soumise à l'assemblée. Cette demande est rejetée.
- M. le Maire propose de réfléchir à une participation financière de la commune pour les interventions de destruction de nids de frelons asiatiques. Un projet de délibération sera soumis au conseil municipal au mois de septembre.
- Les élus s'associent à la demande d'une administrée en situation de handicap qui demande au SICTOM la mise en place d'un service de ramassage des déchets recyclables (poubelle jaune) considérant la difficulté d'accéder aux containers d'apport volontaire.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Stéphanie COUANNAULT rapporte le bilan de la journée intergénérationnelle autour d'une « balade nature » qui a réuni 20 personnes autour du thème de la biodiversité sur notre commune. Des remerciements sont adressés à l'égard des personnes qui ont permis le déroulement de cette manifestation.
Pour donner suite à la commission « tourisme », un point est apporté concernant le retard pris sur la pose des panneaux d'information de la future boucle à vélo.
- M. Philippe BRILLAND expose le compte rendu du dernier comité syndical du collège « Le Clos Ferbois » de Jargeau. Le bilan financier a été validé pour le budget 2021 et une motion sera prise prochainement pour permettre à la commune de Donnery d'intégrer le syndicat.
Il fait part de la demande de plusieurs administrés réclamant la pose de panneaux indiquant une vitesse autorisée à 50 km/h sur la portion de la RD 951 située en agglomération.
- M. Arnaud LEBOEUF informe que le prestataire de collecte des cartouches d'encre du SICTOM a changé. Le produit de cette collecte est reversé à une association caritative. Il indique que le SICTOM possède dorénavant une page sur l'application « panneau Pocket » et qu'une enquête va être lancée auprès des usagers sur l'intérêt d'un service de ramassage des déchets recyclables en porte à porte (bacs jaunes). Le SICTOM relance un marché de prestation pour le nettoyage des bacs de collectes d'apport volontaire.
Concernant le sujet des déchets, M. le Maire indique à l'assemblée que le service technique a été alerté sur un dépôt sauvage d'ordures ménagères le long de la route du Martroi. A l'issue d'une fouille, l'auteur des faits a été identifié et une plainte a été déposée à la gendarmerie de Jargeau.
- Mme Sylvie POPLAIN informe que les services de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) ont fait un état des lieux des différents services périscolaires et extrascolaires ainsi qu'accueils pour adolescents présents sur le territoire qu'ils ont présenté à un groupe de travail constitué d'élus et de personnel de ces différentes structures.
- M. Jean-François BOITARD s'interroge sur l'avancement des travaux de rénovation de la salle des fêtes. Il est proposé de réunir la commission des travaux pour faire le point sur la priorisation des chantiers qui seront mis en action dans les mois à venir.
Il fait part de la dégradation des accotements de la route de Tigy et de la rue Verte et demande qu'une réflexion soit menée pour la sécurisation du carrefour au lieu-dit « les Sables ».

- Mme Sidonie THEBAULT demande si la location des salles communales est toujours possible. La reprise des locations a été effectuée avec l'ensemble des consignes et des précautions d'usage imposées par la crise sanitaire.
- Mme Agnès VACQUEREL fait part de la réunion « petite enfance » de la communauté de communes des Loges.
- M. Rémi SORET expose un compte rendu de la CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier) concernant les travaux du futur pont de franchissement de la Loire qui devrait être opérationnel en 2023.
- M. Nicolas MANTEAU félicite les jeunes comédiens de la troupe « BY EXPRESSION » pour leur représentation qui a eu lieu dans le parc Abbé PICARD.

Il fait part du mauvais état de la rue du Vignou, de la rue des Chataigners et du chemin des Grassins.

Il indique que de nombreux habitants sont victimes de microcoupures électriques qui nuisent au fonctionnement des appareils. Un courrier à l'intention d'ENEDIS va être rédigé pour demander une amélioration de la qualité du service.

Il demande que la communication soit plus performante auprès des familles lorsque des événements sont constatés aux abords de l'école.

Il remercie l'ensemble des participants à l'opération « Clean walk » pour le ramassage des déchets sur la commune. Le rendez-vous est toujours fixé le premier dimanche du mois, à 10h00, sur la place de l'église.

Il interroge sur l'avancée du projet de la création d'un « conseil municipal jeune » et sur le projet de plantation d'arbre pour les naissances des enfants sur la commune.

Il fait part de l'efficacité des relations directes avec la société ADS COM pour la gestion du site internet de la commune.

- M. Pierre-Edmond LELIEVRE rapporte le bilan de l'enquête « digues » du SDAGE (Schéma de Développement, d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui était soumise à l'ensemble des habitants.

Il présente un compte rendu de la rencontre avec les représentants de la filière « énergie renouvelable » qui a eu lieu le 30 juin devant les élus de Férolles. Une solution technique basée sur un système de géothermie semble être efficace pour garantir les besoins en énergie des différents bâtiments communaux. Une étude complémentaire en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) devra être lancée pour définir la situation thermique des locaux et l'ampleur des travaux d'isolation à réaliser. Cette étude, financée à hauteur de 60%, permettra en outre de bénéficier des aides du « Fonds chaleur » pour la réalisation des futurs investissements.

Il fait part du travail conduit par le groupe qui porte le projet de réalisation d'un logo pour la commune de Férolles. Plusieurs esquisses seront proposées au mois de septembre.

Il invite les élus à réfléchir sur l'opportunité de mettre en place un forum des associations communales.

- M. Charles SIRE rapporte le bilan du dernier conseil syndical du SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) qui était principalement dédié au budget 2021.

Il rappelle les modalités pour l'organisation de festivités pour le 13 juillet en collaboration avec le comité des fêtes et l'association Secourses rurales.

Il explique que l'association des parents d'élèves et les professeurs ont organisé des jeux et des goûters pour les écoliers, par groupe de classe, pour palier à l'annulation de la kermesse.

Rentrée 2021-2022



A partir de la rentrée 2021-2022, la commune ouvrira un Accueil de Loisirs le mercredi, un nouveau service pour les Férolliots et les Férolloles.

L'équipe d'encadrement, composée de professionnels de l'animation, veillera à proposer un accueil avec des activités manuelles, des ateliers sportifs, des jeux de sociétés...des animations ludiques adaptées à l'âge des enfants.

Date d'ouverture: à compter du mercredi 8 septembre

Horaires: 7h30-18h30 (possibilité demi journée)

Tarifs:

Férolliots-Férolloles 13.50 € la journée - 6.75 € la demi journée

Hors commune 15.50 € la journée - 7.75 € la demi journée

Le repas du midi et le goûter seront fournis par les parents.

Fiche d'inscription et fiche sanitaire à télécharger sur le site internet de la Mairie et à déposer en mairie ou à envoyer par mail à polejeunesseferolles@gmail.com.